L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN 21 JANVIER.

# FEUILLETON.

## LA MARQUISE DeDOUHAULT

—PAR—

VICTOR PERCEVAL.

DEUXIEME PARTIE.

XXIV—Suite et fin.

Or, deux inconnus étaient venus louer un pied-à-terre, une espèce de vide-bouteilles situé à quelques pas de la maison de campagne de Me Delorme; ils en avaient fait un observatoire, et, bien que les persiennes fussent toujours closes, bien que le pavillon parût inhabité, madame de Douhault ne faisait pas un pas qui ne fût épié.

On attendait l'occasion.

Elle se présenta un soir, vers cinq heures, alors que, sans aucune défiance, la marquise se promenait à cinq cents pas de chez elle, lisant l'*Ernestine*, de madame Riccobini, un roman qui faisait quelque bruit à cette époque. En moins d'une minute, elle fut saisie à l'improviste, bâillonnée, jetée et maintenue dans un carrosse fermé qui prit, au grand trot, le chemin de Paris.

Deux coupe-jarrets, assis en face d'elle, avaient pour mission de lui inspirer le calme, en même temps qu'une atroce frayeur.

Où on la menait? ce qu'on allait en faire? si on allait étouffer, du même coup, le procès et la plaideuse? nous n'en savons rien. Toujours est il que, ce même jour et à cette même heure, Me Delorme revenait en cabriolet de Paris, avec son domestique, lorsque son attention fut attirée par un livre et un éventail gisant sur la route.

Le volume, il le reconnut pour l'avoir prêté à la marquise; c'était aussi l'éventail de cette dernière, de l'écaille blonde, étoilée d'or, et le pastel représentant la *Petite fille au chien*, d'après Greuze.

Qu'est-ce que cela voulait dire? D'adversaires tels que ceux de madame de Douhault on pouvait tout attendre. Justement, l'avocat venait de se croiser avec une voiture d'apparence suspecte; peut-être venait-on d'enlever la marquise; peut-être que non.... mais, dans le doute, il n'y avait pas une minute à perdre. Quitte à se tromper, il fallait suivre cette voiture, dont la trace, une fois perdue, le serait pour toujours.

Me Delorme rebroussa donc chemin, mais sans presser son allure, de façon à ne pas inquiéter les ravisseurs, en admettant qu'il y en eût.

En effet, ces messieurs pouvaient être en nombre, armés jusqu'aux dents, décidés à tout, et ce n'était pas par la force qu'on pouvait tenter d'en avoir raison.

L'avocat avait son plan; il ne voulait presser son cheval qu'au dernier moment, de façon à ce que, atteignant la barrière en même temps que le carrosse mystérieux, il put y jeter un coup d'œil pendant qu'on le visiterait.

Mais le préposé était sans doute vendu, car il se contenta d'échanger avec le cocher un signe amical, et la voiture franchissait déjà la grille, lorsque Me Delorme sauta vivement à bas de son cabriolet, et interpellant l'employé:

—Pourquoi ne visitez vous pas ce carrosse? demanda-t-il.

Cela ne vous regarde pas, répondit le gabelou.

—Cela me regarde si bien que vous allez l'ouvrir à l'instant, reprit l'avocat avec cette triple autorité que donnent la tenue, l'éducation et le bon droit; où est le chef du poste?

Le subalterne eut peur, il ouvrit la portière de droite; mais, pendant la courte altercation qui précède, celle de gauche avait glissé doucement sur ses gonds, et, sans qu'on sût par qui ni comment, les deux gardiens de la marquise avaient pris la fuite, en même temps que le cocher, tout à coup à degringolé de son siége, comme si le diable eût été à ses trousses.

Le reste se devine; la marquise s'était évanouie; on lui ôta son bâillon, on la secourut, et, bientôt, avec son libérateur, elle put reprendre le chemin de Saint-Mandé, où Périsse et Rameau, inquiets de sa longue absence, la redemandaient à tous les échos du bois.

Le carrosse fut mis en fourrière, et personne ne vint le réclamer.

Ce guet-apens ne fut peut-être pas le dernier tenté; mais il fut, du moins, le dernier qui faillit réussir, tant madame de Douhault conserva un souvenir salutaire du danger qu'elle avait couru.

Après quatre années révolues, un jour qu'il n'avait sans doute rien de mieux à faire, le ler ventôse an X, le juge de paix d'Orléans se décida à donner signe de vie. Par une simple ordonnance, de son autorité privée, comme s'il se fût agi d'une contravention, il renvoya la plaignante devant quels juges elle *pourra et devra*, sa réclamation *n'intéressant pas l'ordre public.*

"Devant quels juges elle pourra et devra!" ne voilà-t-il pas une belle décision, claire, savante, magistrale, et qui équivalait à dire: "Laissez-nous tranquilles; allez vous en vous promener!"

Et que dites-vous de cet "ordre public" auquel il était égal qu'une femme fût prétendûment enterrée, puis séquestrée, spoliée, ruinée, privée de son nom et de son état, exposée à tous les attentats, réduite à toutes les misères?

Ainsi, le tribunal civil de Nevers avait renvoyé au jury d'Argenton; celui-ci se laissait récuser, et renvoyait à un simple juge de paix, qui, au bout de quatre ans, escamotait le procès dans des termes où le ridicule le disputait à l'odieux.

C'était peut-être la première fois qu'un procès chômât faute de juges.

Cependant, ses adversaires avaient beau se dérober, la justice elle-même avait beau déserter son temple, madame de Douhault n'en continuait pas moins la lutte; et, chose rare, sa persévérance lassa l'inertie.

Le 5 prairial an XI, un arrêt contradictoire de la Cour de cassation, rendu en règlement de juges, désigna la Cour de justice criminelle de Bourges pour prononcer sur l'acte mortuaire.

L'instruction, à Bourges, consista dans une information, un interrogatoire, une vérification d'écritures.

L'information tendait à éclaircir ces faits principaux:

1° Le décès de madame de Douhault, à Orléans, était-il constant?

2° La plaignante n'était-elle pas Anne Buirette?

3° La plaignante était-elle madame Douhault?

Sur quinze témoins du décès, les uns en fixèrent l'époque au 17 janvier—d'autres au 18—quelques uns au 19...... On ne variait pas moins sur les circonstances que sur les dates.

Sur dix-huit témoins relatifs à Anne Buirette, quatre la reconnurent dans la réclamante, quatorze ne la reconnurent pas, et, parmi ces derniers, Jean Bourdin, dont, en sa qualité de mari de Buirette, la compétence valait toutes les autres.

Quant à l'identité, cent quatre-vingt-treize témoins, de tout âge et de tout état, venus de trente-huit communes différentes, déclarèrent formellement reconnaître madame de Douhault.

Dix-huit témoins crûrent que c'était elle, sans pouvoir l'affirmer.

Vingt et un déposèrent de tentatives de séduction dont ils avaient été l'objet, pour les engager à témoigner contre la marquise, c'est-à-dire contre leur conscience.

Cinquante-trois nièrent l'identité, et encore, parmi ces derniers, s'en trouvait-il vingt-trois qui l'avaient d'abord affirmée.

M. Pépin, l'ancien bailli du Chazelet, le commensal de la marquise pendant douze années, le dispensateur de ses bonnes œuvres, son ami et son conseil, lui prit la main et la baisa respectueusement en y laissant une larme, ce qui était tout dire.

Mademoiselle de Maussabrée et madame de Villefranche-Blondeau, ses parentes, lui ouvrirent leurs bras.

La vérification d'écritures tendait à constater:

1° Si la réclamante avait signé deux procurations aux sieurs Pâris et Fleury, ainsi qu'un billet adressé à une dame de Jaucourt, ancienne abbesse de Saint-Julien;

2° S'il y avait similitude entre les écritures ancienne et actuelle de madame de Douhault.

Sur ce dernier point, les experts déclarèrent que la similitude était absolue.

Quant aux deux procurations, ils nièrent qu'elles eussent été signées par la réclamante; même dénégation au sujet du billet écrit à madame de Jaucourt, et que nous trouvons trop curieux pour ne pas le reproduire textuellement:

"Madame, je suis *surpris* de votre *maniere* de *pansé* à mon égard; si vous *aitez inquiettes* de mon nom, le *voilas*: Anne *Louyse Adailaide de champhaielle*, veuve du sieur Monteil de Mérinville, dame pour *accompagne* Madame *Elisabaite*."

Pauvres Dominicaines de Montargis, et vous, studieuses Ursulines de la rue Saint-Jacques, étiez-vous assez avilies dans la personne de cette ignorante qui se prétendait votre élève!

La conclusion était donc que ces fausses pièces, lettres et procurations, avaient été imaginées dans un but infâme.

A Bourges, comme elle l'avait déjà fait devant le tribunal de Cosnes, madame de Douhault protesta contre l'erreur contenue dans sa réponse à la *trente huitième* question de Saint-Fargeau: —la date de son entrée à la Salpêtrière —erreur qui avait pu échapper à sa mémoire affaiblie par tant de malheurs, qu'un adversaire habile avait si odieusement exploitée, et que démentait d'ailleurs l'interrogatoire tout entier.... Que si cette erreur avait été reproduite dans la requête du 25 mai 1792, signée de confiance par la demanderesse, c'était encore à la trahison qu'il fallait l'attribuer.

Me Huar-Duparc avait admirablement plaidé.

De toutes ces prémisses, il semblait devoir résulter que le tribunal de Saint-Fargeau avait mal jugé; on, tout au moins, restait-il acquis qu'il l'avait fait sur de fausses données.... Eh bien, non! le 28 vendémiaire an XIII, par l'organe du procureur général impérial Bancheton, la Cour criminelle spéciale de Bourges rendit un arrêt par lequel—écartant toutes les preuves d'identité résultant de l'information, des expertises et des témoignages —elle rejetait, d'une façon absolue, la réclamation contre l'acte mortuaire de 1788, et, cela, par ce motif principal que "la plaignante ayant elle-même fait dater son entrée à la Salpêtrière du 3 janvier 1788, elle ne pouvait être madame de Douhault, laquelle résidait, à cette même époque, dans son domaine du Chazelet."

Toujours cette même erreur de date qui planait sur tous les documents de la procédure, et pénétrait successivement dans tous les arrêts!

Rentré en France après le 9 thermidor, Lusignan y avait rapporté sa douleur et sa haine qui s'alimentaient l'une par l'autre. Lors de l'arrêt de Bourges, il releva la tête et requit, au civil, de la Cour d'appel de Paris, la confirmation du jugement de Saint-Fargeau.

Dans l'intervalle, sur un témoignage aussi absurde que chèrement payé, on avait encore trouvé le moyen d'accuser madame de Douhault d'un vol de mouchoirs.... Plus la prévention était mesquine, sordide, plus la femme s'en amoindrissait; son innocence aurait beau être reconnue, il resterait toujours quelque chose de la calomnie.

Le calcul était juste, et c'est ce qui arriva.

Cette fois, Lusignan menait si rondement l'affaire, que la marquise se vit obligée de demander un délai pour mettre sa cause en état. Ce délai lui fut refusé; il n'y eut aucun supplément d'instruction. Tout se bâcla en une seule audience, en une seule plaidoirie, sans réplique permise. Des deux défenseurs de madame de Douhault, l'un fut même l'objet, pour l'audace de ses allégations, de conclusions directes en dommages-intérêts; l'autre fut exclu du prétoire.

Un arrêt du 25 prairial an XIII, toujours basé sur la fameuse *trente-huitième* réponse, confirma le jugement de Saint-Fargeau.

Restait le pourvoi en cassation contre l'arrêt de la Cour d'appel, et la courageuse madame de Douhault ne manqua pas d'épuiser ce dernier moyen.

Le mémoire fut rédigé par Me Huart-Duparc. Indépendamment des motifs à cassation qu'il faisait valoir, il s'y plaignait de ce que la demande de sa cliente, aux fins d'interrogatoires de M. de Champignelles, eût été rejetée.

Dans l'intervalle, madame de Douhault avait fait des découvertes décisives; elle apportait deux actes, l'un du 20 septembre 1792, l'autre du 3 août 1793, retrouvés dans d'anciennes procédures, et qui protestaient invinciblement contre l'erreur de date contenue dans la réponse à la *trente-huitième* question.

Ce fut un éminent jurisconsulte, M. le procureur général Merlin qui repoussa le pourvoi.

Sur la demande en interrogatoire:

"Il est certain, disait-il, que l'article 1er du titre 10 de l'ordonnance de 1667 a été violé de la manière la plus étrange, pour ne pas dire la plus *scandaleuse*, par le tribunal de Saint-Fargeau. Ce tribunal a dit à la demanderesse: —Vous n'êtes pas la veuve Douhault; tous les faits qui pourraient concerner cette veuve vous sont donc étrangers; vous n'avez pas le droit de faire interroger votre adversaire sur ces faits.... Sans doute, si la demanderesse n'était pas madame de Douhault, elle n'avait pas le droit de faire interroger le sieur de Champignelles sur les faits relatifs à cette veuve. Mais quel était l'objet de la contestation? Précisément de savoir s'il y avait identité entre la veuve Douhault et la demanderesse.... Et l'objet de l'interrogatoire du sieur Champignelles, quel était-il? précisément de prouver que la veuve Douhault et la demanderesse n'étaient qu'une même personne.... Le tribunal de Saint-Fargeau avait donc résolu la question par la question même; il avait *outragé* la loi...."

A propos des pièces recouvrées après l'arrêt: "C'est un malheur, disait Merlin, qu'elles n'aient pu être produites plus tôt."

Il alla même jusqu'à convenir "qu'il y avait, dans les réponses de la réclamante des faits paraissant indiquer une *véritable identité* entre elle et la veuve Douhault.... Seulement, ajoutait-il, la Cour de cassation n'a d'autre mission que d'examiner si les jugements déférés à son examen sont conformes ou contraires à la loi. Toutes les fois que celle-ci n'a pas été formellement violée *dans la forme*, le devoir de la Cour est de maintenir ses arrêts, *quelque erronés, quelque injustes, quelque iniques même qu'ils puissent d'ailleurs lui paraître.*"

Il était impossible de dire plus clairement que, esclave de la loi, en conchuant contre le pourvoi, il concluait contre sa conscience.

La Cour de cassation débouta madame de Douhault par un arrêt du 30 avril 1807.

Ainsi définitivement vaincue, la marquise ne voulut pas désespérer. Elle publia successivement *un mémoire à consulter*, signé de Me Delorme et de Me Devaux,—puis une *consultation sur les arrêts Douhault*, par Romain de Sèze, le défenseur du roi-martyr,—puis enfin, en janvier 1809, une autre et dernière *consultation* délibérée par dix jurisconsultes, dont Chauveau-Lagarde, les plus célèbres et les plus estimés du barreau de Paris.

Le tout concluait à une révision, basée surtout sur cette circonstance, unique dans les annales de la justice, que, tout en décidant que la réclamante n'était pas la veuve Douhault, ni les juges du premier ressort, ni la Cour d'appel, ni la Cour spéciale, ni la Cour de cassation n'avaient pu déclarer *qui elle était*, à quelle classe de la société elle appartenait; le lieu où elle était née, celui où elle avait vécu; si elle était femme, veuve ou fille; ce qu'elle avait fait pendant près de quarante années avant de former sa réclamation; enfin, le nom qu'elle avait porté, où l'état dont elle avait joui pendant tout ce temps.

"Voilà donc, disait la consultation, une femme sans nom, sans qualité, sans titre, sans origine; elle n'appartient à personne; elle ne peut réclamer aucun parent; elle ne peut paraître devant un tribunal sous aucune dénomination; elle ne peut accomplir aucun des actes de la vie civile; *elle n'est rien....*"

Rien n'était plus vrai.

C'était, nous le répétons, le seul exemple d'une grande cause d'imposture où l'imposteur ait été condamné comme ayant porté un faux nom, sans qu'on pût lui jeter à la face son nom véritable. On eût dit que la réclamante avait passé toute sa vie dans une île déserte.

Cependant, bien que, dans l'espèce, tout légitimât une révision, la conclusion inévitable était de venir se heurter contre la loi, qui, par une ordonnance de 1667, avait supprimé toute révision. Le motif principalement invoqué avait été celui-ci: "Que, en admettant que les juges pussent se tromper, soit qu'ils admissent comme vrai un fait faux, soit qu'ils rejetassent comme faux un fait vrai, cette erreur devait être considérée comme un moindre mal que celui qui eût nécessairement résulté de la faculté indéfinie d'attaquer les arrêts pour cette erreur même."

Celle qui se savait, dans sa conscience, madame de Douhault, resta donc la femme sans nom.

On alla plus loin: un ignoble mélodrame, la *Fausse marquise*, joué à la Porte-Saint-Martin, le 9 messidor an XIII, puis à Orléans, à l'instigation de la famille triomphante, taxa publiquement d'imposture la pauvre martyre.

Si nous écrivions un roman, nous nous ferions une joie véritable d'infliger à MM. de Champignelles, Du Lude et de La Roncière la juste punition de leur crime. Malheureusement, l'histoire est là: elle nous force à constater que, en apparence, du moins, ils vécurent parfaitement heureux.

Un jour que Saint-Loup décrivait des zigzags dans les rues de Paris, il tomba sous la roue d'un lourd camion qui lui creva la poitrine.

Jean Retard fit son chemin dans les sombres détours de la police de Fouché; vers 1815, il était devenu un espion de la plus belle eau.

Lacotte acheva de s'enrichir dans les fournitures des armées; le désastre de Russie fut sa plus belle campagne; il était censé alimenter la retraite de bois de chauffage, qui ne réchauffait absolument que lui seul.

Madame de Douhault ne quitta plus la famille Delorme;—Périsse-la-Chaize et le père Rameau moururent de vieillesse, à son service; et, lorsque vint, en 1832, le tour de notre triste héroïne, il ne fut pas même permis d'inscrire un nom sur sa tombe.

Mon Dieu, que votre volonté soit faite! mais que vos arrêts sont impénétrables, et que l'on a, parfois, de peine à les accepter sans murmure!

FIN.


## DENTISTES.

### J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal,

CONTINUE à exécuter toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales.

Extraction des dents sans douleur avec le chloroforme.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 5 nov 1y

### Révolution! Révolution!

LES DENTS!

$30 ........les Ratteliers à......... $20

Prix ordinaire $30.

Le Dr. GEO. P. MALONEY, au No 150 de la rue du Canal, près de la rue Baronne,

Pose des Ratteliers à $20, avec ou sans l'extraction des racines. Il a reçu le premier prix à la Foire d'Etat. Il refait les vieux ratteliers et garantit son travail. Le prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction de dents sans douleur. 17fév—1an

### J. FEUILLAN,

DE PARIS,

DÉGRAISSAGE A LA VAPEUR,

No 64 RUE BOURBON, NOUVELLE-ORLÉANS,

FAIT savoir au public qu'il se sert d'un nouveau procédé à vapeur pour le nettoyage et le dégraissage d'habillements pour dames, messieurs et enfants, qui surpasse de beaucoup tout ce qui a été offert au public jusqu'à ce jour. Toutes espèces d'étoffes ou de robes sont nettoyées sans les découdre; les taches de graisse et d'huile, etc., sont enlevées sans ternir ou altérer les couleurs. Nettoyage et teinture de gants.

1 sept—6 m 3e P.

### MEUBLES.

### D. Kelham & Co.,

Aux Nos. 36 et 38 de la rue Royale,

VENDENT, en ce moment, tout leur grand stock, qui se compose de meubles de chambres à coucher, meubles de salons et meubles de salle à manger, en bois de rose, acajou et noyer; meubles ordinaires de toute espèce, au prix coûtant,—pour cause de changement de commerce. 6 déc—3m

### E. DECHAMPS,

No 20, de la rue St-Louis, Nouvelle-Orléans

—Importateur de—

EAUX-DE-VIE et VINS français, CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH FRUITS A L'EAUX-DE-VIE, FRUITS AU JUS.

LIQUEURS DU PAYS, etc.

Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CÉLÈBRE AMER DES FRÈRES...

21 janv—1 an [illegible]

## Médicaments.

# NEW-FOUNDLAND BITTER.

CE BITTER est très remarquable par sa couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les gentlemen peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

### C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégonfle, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

### Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont soin de leur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

### Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

### Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

### Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les fleuves fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang—faiblesse; avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il confie à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments fassent du sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Elaborer et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si le laboureur n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. La charrue met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

### Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

### Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis long temps, et s'ils n'ont pas pu la couper par le quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti fébriles, et si on augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et odorante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur gêne d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER. 22 sept—1y

## COGNAC.

# COMANDON & Cie.

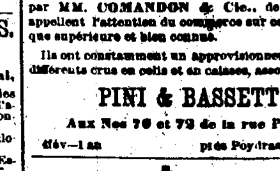


Les soussignés ayant été nommés seuls agent par MM. COMANDON & Cie., de Jarnac appellent l'attention du commerce sur cette marque supérieure et bien connue.

Ils ont constamment un approvisionnement de différents crus en colis et en caisses, assortis.

### PINI & BASSETTI,

Aux Nos 76 et 78 de la rue Peters,

fév—1 an près Poydras.

### "BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 500,000

sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis
MÉDAILLON EN OR, en 1869, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

46......RUE DU CAMP......49

### Et achetez un "BRILLIANT".

H. HALLER.

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.

Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grates, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage

18déc—1an.

## VAPEURS

### COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le HAVRE, touchant à Brest.

Les steamers splendides de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50 Rivière du Nord—

VILLE DE PARIS, capt. Surmont, samedi, 25 janv
WASHINGTON, capt. Rousseau, samedi, 8 fév.
SAINT LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 22 fév.
PEREIRE, capt. Danré, samedi, 8 mars.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $125; seconde cabine, $75.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen, et qui en prennent les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyager par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEO. MACKENZIE, Agent, 58 Broadway, New-York,
ou à L. GRAND & Cie, Agent,
nov—1an Gallier Court, Lettre H. N. O.

### Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, expressément pour le commerce de la Nile-Orléans et de New York, faisant le service régulier entre Liverpool et la Nile-Orléans, Glascow et New York.

Le LOUISIANA......3,000 ton., Capt. Stewart.
Le MINNESOTA......3,000 ton., Capt. Hamlin.
L'ALABAMA......3,000 ton., en voie de const.
Le PENNSYLVANIA 3,300 ton., en voie de const.
Le VIRGINIA......3,300 ton., en voie de const.
Le GEORGIA......3,300 ton., en voie de const.

Pour Liverpool—Le steamer

LOUISIANA, Capt. ......

Partira le ...... Février 1873.

Il recevra du fret et signera des connaissements pour le Hâvre, Brême, Hambourg, Anvers, Rotterdam et tous les ports du Continent.

Des billets de retour, bons pour SIX MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour espèces sans charge extra.

Une servante de chambre et un médecin sont engagés sur chaque steamer. On n'a rien à payer pour leurs soins et pour les médicaments.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage (excellent emménagement), s'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents, Au No. 29, rue Carondelet, Nile-Orléans.
ROSS, SKOLFIELD & Co., No. 3, Chapel Street, Liverpool.
LEWIS T. MERROW & CO., No. 46, Great Clyde Street, Glascow.

### HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeois-Américains.

Communication directe entre le Hâvre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie,

Germania, Capt. Winzen,
Saxonia, Capt. Brandt,
Vandalia, Capt. Franzen,

—Partiront comme suit—

| De Hambourg. | Du Havre. | De Santander. | De la Nlle-Orléans |
|---|---|---|---|
| "Vandalia." | | | |
| Fév. 1 | Fév. 4 | Fév. 7 | Mars 12 |
| "Saxonia." | | | |
| Mars 1er | Mars 4 | Mars 7 | Avril 9 |
| "Germania." | | | |
| Mars 29 | Avril 1er | Avril 5 | Mai 7—1873 |

En partant de Hambourg, les steamers touchent au Hâvre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane, à Santander, à Cherbourg (éventuellement au Hâvre), pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR:

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, à Santander, ou à Hambourg:
Première Cabine, $150—Entrepont, $45.

Du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Première Cabine, $130—Entrepont, $40.

On peut obtenir des billets de passage du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du Continent, entre le Hâvre et Cronstadt. MM. Focke et Wilkens, à Galveston, et Mr. Ernest Cécullo, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'aux lieux de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile en transbordement sur les steamers de la Compagnie, de la Nouvelle-Orléans.

Pour de plus amples détails, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CIE, Agents Généraux, 140, Rue de la Commune.
C. B. RICHARD & BOAS, Agents Généraux de Passage, 61, Broadway, New York. 3 sept—6m

### Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR BREME,

via la Havane et Southampton.

—Départ—

SAMEDI, 25 janvier, à 4 heures du matin.

Le steamer allemand

KOELN,

Capitaine H. C. FRANKE,

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour passage, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO. agents, No. 42 de la rue de l'Union.

Il ne sera pas reçu de paquets après jeudi.

18jan—1?

BREME.

### Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

| | De Brême. | De la Nlle-Orléans |
|---|---|---|
| Koeln | 11 décembre. | 25 janvier 1873 |
| Strasburg | 4 janvier. | 8 février. |
| Frankfurt | 29 janvier. | 1 mars. |
| Koeln | 16 février. | 29 mars. |
| Hannover | 2 mars. | 12 avril. |
| Strassburg | 26 mars. | 26 avril. |
| Frankfurt | 9 avril. | 17 mai. |

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres......$130 en or.
Entrepont......40 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:
Chambres......$130 en or.
Entrepont......45 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres......$35 en or.
Entrepont......15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

### Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

SHERMAN........ Capt. Thos. Halsey,
GEN'L MEADE........ Capt. A. W. Sampson,
UNITED-STATES........ Capt. M. B. Crowell,
MISSISSIPPI........ Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS........ Capt. H. S. Quick,
EMILY B. SOUDER, Capt. F. Burdick

Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer

GEN MEADE,

Capt. A. W. Sampson,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson SAMEDI, 25 janvier, à 8 h. A. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres.......... $50 00.
Entrepont.......... 25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glascow Hamburg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, (through ticket), pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

JOHN H. LUDWIGSEN, Rue de la Commune No. 19?

### Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants

NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS,

Le steamer

GEO. WASHINGTON,

Commandant E. E. Vaill,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 25 janvier, à 8 heures A. M.

Passage.......... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
mai—1an. Rue Carondelet, No 61.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane. Départ, VENDREDI, 7 février, à 8 heures du soir.

Portant la malle des E. U.

Le beau steamer, de première classe

JUNIATA,

capt Catharine,

Pour fret ou passage, s'adresser à

WM. CREEVY, Agent, Encoignure Carondelet et Gravier.

Le steamer YAZOO, capt. Barrett, suivra et partira à son jour régulier.

### Pour Vera Cruz.

Le steamer mexicain

TABASCO,

Capitaine J. PARES,

partira pour Vera Cruz le LUNDI, 20 du courant, à 7 heures A. M., du wharf au pied de la rue Julia, 1er district. S'adresser à

AVENDANO FRÈRES,

15 janv—4f 1?? rue de la Commune.

### E. H. REYNES & BRO.,

Variétés Alley—Cotton Exchange Building Entre Commune et Gravier.

CHANGE sur Paris et Londres. Change à vue sur New York, San Francisco, St. Louis et Cincinnati.

Remises, par dépêches télégraphiques, à Londres, New York et San Francisco. 20 juil 1an

## CHEMINS DE FER.

### Grand Chemin de Fer de Jackson.

Les trains partent et arrivent comme suit:

| DEPARTS. | | ARRIVEES | |
|---|---|---|---|
| Exprès........ | 5:00 A. M. | Exprès........ | 11:00 P. M. |
| Malle........ | 5:00 P. M. | Malle........ | 10:25 P. M. |
| Accommodation | 4:00 P. M. | Accommodation | 9:00 P. M. |

Cette ligne est de beaucoup de milles plus courte et transporte les voyageurs, de plusieurs heures plus vite, à tous les points du Nord et de l'Est. C'est aussi la seule sur laquelle il y a des chars Pullman jusqu'à Louisville, Humboldt et Memphis, sans changements. Il n'y a qu'un seul changement avant d'arriver aux principales villes du Nord et de l'Est. On achète les billets et obtient tous les renseignements au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hôtel, Nouvelle-Orléans.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur Général. 1?jan—1an

### Great Jackson Route.

Trains depart and arrive as follows: (From Depot foot of Calliope street.)

| DEPART. | | ARRIVE. | |
|---|---|---|---|
| Express........ | 5.00 A. M. | Express........ | 11:00 P. M. |
| Mail........ | 5.00 P. M. | Mail........ | 10.25 P. M. |
| Accommodat'n. | 4.00 P. M. | Accommod... | 9.00 P. M. |

This line is many miles the shortest, and many hours the quickest to all points North and East, and the only line running Pullman's Palace Sleeping Cars to Louisville, Humboldt and Memphis without change. Only one change to principal cities North and East. Tickets for sale and all information given corner Camp and Common Streets, under City Hotel, New Orleans.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. 1mai—1y

### Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

Dépôt des Passagers au pied de la rue du Canal.

Les trains partent à 7:30 h. du matin et à 5:15 h. de l'après-midi.

Ils arrivent à ... et à 11:30 h. du soir.

Les WAGONS-DORTOIRS DE PULLMAN vont jusqu'à Lynchburg, Atlanta, Louisville et St. Louis. Les trains se relient très exactement aux convois de toutes les routes populaires de l'EST, du NORD, et de l'OUEST.

Billets à vendre coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel ainsi qu'au Dépôt.

S. H. SCRANTON, Surintendant-Général.
NORMAN C. JONES,
1er janv— Agent général du fret et des tickets.

### New Orleans, Mobile and Texas Rail Road.

Passenger Depot foot of Canal Street.

Trains leave at 7:30 A. M. and at 5:15 P. M.
" arrive at 2:45 P. M. and at 11:30 P. M.

PULLMAN'S PALLACE SLEEPING CARS run through Lynchburg, Atlanta, Louisville and St. Louis—making close connections with all the popular routes to the EAST, NORTH and WEST.

Tickets for sale corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

S. H. SCRANTON, Gen'l Super't.
NORMAN C. JONES, Gen'l Freight & Ticket Agt
an 1st—1y

### Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée—

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour......25 cents.

Pour la station de Gentilly—aller et retour—15 cents.

A partir de la susdite date, le service sera comme suit:

| Départs de la ville. | | | Départs du Lac. | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 6½ h. | A. M. | | 7½ h. | A. M. | |
| 8½ | " | " | 9½ | " | " |
| 10½ | " | " | 11½ | " | " |
| Midi. | | | 1 | " | " |
| 3 | " | P. M. | 3 | " | " |
| 4 | " | " | 5 | " | " |
| 6 | " | " | 7 | " | " |

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures, dès midi.

Un char à cheval partira de la ville, tous les matins, à 4 heures, et, du Lac, une heure après le dernier convoi à vapeur.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly doivent en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

THEO. J. DIMITRY, Surintendant-général.
16avril—1y

### GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas. de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Esplanade, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Des billets de commutation pour 500 milles à $15, et des billets pour toutes les stations sur la ligne, sont vendus au bureau des commutations.

Tout fret doit être payé d'avance.

Le fret pour le chemin ou les débarcadères du Bayou sera livré à la Nile-Ibéria ou Brashear City, ... reçu touts les jours (les dimanches exceptés) de sept heures du matin à cinq heures du soir, au pied de la rue Esplanade.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Lebadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le fret via l'embranchement de Houma sera reçu pour et de stations sur le chemin entre Terrebonne et Houma; pour et des points sur le Bayou Terrebonne entre Houma et l'habitation de M. J. R. Bisland; pour et de tous les points du Petit Caillou, entre l'habitation de M. J. R. Bisland et celle de M. P. J. Pavy et pour et de tous les points du Grand Caillou, entre l'habitation de M. P. J. Pavy et celle de M. Butler.

Dire "via Houma Branch" et marquer lisiblement la destination.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 h., le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.

Il ne sera point reçu de fret après 1 heure. 28 mai— CHS. A. WHITNEY & CO. Ag

### RICE BROTHERS & CO.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

—DE—

### Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMÉRICAINES ET ETRANGÈRES,

Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp,

Succursale, au No 365 de la rue des Magasins.

Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers.
MACHINES et outils de ferblantiers.
ARTICLES CREUX, en fonte, en ferblane et émaillé.
FOURNEAUX de cuisines et RECHAUDS.
Toute espèce d'ARTICLES de MENAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et vernis de laque

FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren, pour coke ou charbon.

FOURNEAU Charter Oak de cuisine, connu depuis dix-huit ans, comme le seul fourneau parfait.

Chaque fourneau Charter Oak est garanti.

Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.

4 oct—9 mois—v.e.

### AUGUSTE COUTURIE,

30.......Rue de la Vieille-Levée.......30

Seul Agent pour la vente des

Champagne Cha. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre,

—Offre à vendre—

Cognac J. & F. Martell de 1870, 1868, 1862, 1860, 1858 et S. O. P.

Vins Rouges de Ludon, St-Vivier et St-Sauveur. 1er août—1an

### Aux Contribuables.

### JOHN T. DUFOUR,

60......PASSAGE DE LA BOURSE......60

Entre Bienville et Douane,

SE charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat, arriérées ou non; de la réduction de l'évaluement, dans les cas où les estimateurs ont exagéré la valeur des propriétés imposables; de la rectification des noms sur les listes, etc. S'étant exclusivement livré, depuis plusieurs années, à ce genre d'occupation, il croit pouvoir être fort utile aux contribuables qui voudront bien l'honorer de ...

### INSTITUTIONS.

### Institution d'Aquin.

CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, et occupant de spacieux édifices dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'initier, dans son enceinte, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont chacun s'occupe de sa spécialité d'enseignement.

Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes: l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le Solfége sont confiés à des professeurs de mérite.

Pour les conditions, s'adresser à l'Institution, 262, rue Bayou, près Claiborne.

1déc—1m

### INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON.

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 2 septembre

28août—5m

### Le Locquet-Leroy,

Institution Collégiale de la Nlle.Orléans,

280 rue du Camp, entre les rues Poeyfarré et Calliope.

LA seconde année scolaire de cette nouvelle Institution, établie sous le nom de sa directrice, depuis si longtemps et si favorablement connue dans l'enseignement, commencera le lundi 2 septembre. Toutes les branches d'une éducation anglaise ... française, ainsi que le ... d'agrément, y seront enseignées par des professeurs de mérite.

On enseigne également aux élèves les exercices Calisthéniques.

Pour plus amples informations et circulaires s'adresser à l'Institut ou par lettre: P. O. ... box 1121 New Orléans.

N. B.—Cette Institution est entièrement distincte de celle de Mlle M. Burr, comme aussi le nom de "Locquet Institute".

... déc—D.M.J.

## VAPEURS.

### Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans—Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des Etats-Unis,

CAMELIA,

un marcheur et de première classe, Capitaine ... partira pour les susdits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin; les MARDI et les SAMEDI, à l'arrivée de celui de 3 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à ... heures du matin, et de Madisonville les LUNDIS et JEUDIS matins.

Il ne sera positivement pas reçu de fret quelconque après le départ du convoi précédant celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou les basses eaux.

COHEN M. SORIA,

1er juin—1an Aux Nos 32 et 30 de la rue de l'Union.

### Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine, Sam. Ayles et C. Griffe, commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, 120 Commune.
7sept—6m

### TUNICA.

Pour Tunica, le débarcadère Fisher, New Texas, Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine et les débarcadères intermédiaires, le paquebot

W. S. PIKE.

de la malle des Etats-Unis, faisant le service deux fois par semaine—capitaine J. J. Brown, part tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 4 heures P. M., pour Tunica. J. B. CAMINS, agent, au No 4 de la rue Tchoupitoulas.

11 sept—?

### Paquebot des Opelousas.

Partira aujourd'hui, MARDI, 21 janvier, à 5 heures P. M.

Pour Opelousas, Washington, Port Barré, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur

FREMLEE, capitaine H. H. Broad; commis, J. B. Schmidt, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

BRITTON & KEPPLER, Agents, No 26 rue Gravier.

Agents. G. CARRIER, Washington,
J. DUBOURDIEU, Port Barré

### Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Baton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.

Partira tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, capitaine W. B. Greathouse, commis J. P. McElroy.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. O. MELANCON, 11, rue Conti

Paquebot régulier de la Côte, de Baton-Rouge et Chemin de fer de Grosse Tête.

Départ, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M. Départ de Baton-Rouge les MARDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.—Pour Baton-Rouge, le chemin de fer de Grosse Tête, la côte et tous les débarcadères intermédiaires.—Le beau bateau à vapeur

BART ABLE,

W. B. Barnaco, capitaine Allen Jumel, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

SINNOTT & ADAMS, Agents, No 11 Commercial Place.

### Bayou Lafourche Packet Company,

2 voyages par semaine,

HENRY TETE,

Jos. Dalferes, Capt. M. H. Landry, commis.

Jours de départ, tous les lundis soir à 5 heures et tous les vendredis matin à 10 heures. Ce paquebot prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au secrétaire de la ligne, le capt J. G. Landry, rue Conti No ... 30 oct—6m

### Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M., et les VENDREDIS à 5 heures P. M.

Le bateau LIZZIE HOPKINS,

Capitaine J. F. Ancoin, Commis P. A. Charlet,

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche y compris Lock-port, Lafourche Crossing et Houma, Terrebonne et à l'état des eaux basses du Bayou, le bateau ... des connaissements avec privilège de ... 11 juil—m

Bateau de la Côte, au-dessous de la ville, deux fois par semaine. Pour les Forts, ... station de la Quarantaine, Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères intermédiaires.

A vapeur EMPIRE, neuf et solidement construit, capitaine ... Jaufreau, partira de la Nouvelle-Orléans les MERCREDIS et SAMEDIS, à 8 heures du matin, et des Forts, pour la Nlle-Orléans, les LUNDIS et JEUDIS, à 8 heures du matin. ... S'adresser à bord ou à

S. FERNANDEZ & CO.,

No 136 de la rue de la Vieille Levée.

14 jan—?

### IMPORTANT

### Pour les Cafés et Salons de Bière.

LE soussigné à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il délivre à domicile la meilleure

CINCINNATI LAGER BEER

à $8 par demi-baril.

ROBERT FARNACHT,

1avril—1an rue Perdido.

### J. B. CAMORS & CO.,

### MARCHANDS DE FARINE

—ET—

### Négociants Commissionnaires,

65......RUE TCHOUPITOULAS......65

NOUVELLE-ORLEANS.

1er juin—1an

### Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15

Entre les Rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON trouvera toujours dans cet établissement des mets de qualité... Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit. ...

### F. GONTHIER,

MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE,

36......rue St-Charles......36

L'HONNEUR d'informer ses nombreux amis et les personnes qui veulent bien l'honorer de leur clientèle, qu'il est toujours prêt à exécuter leurs commandes aux conditions les plus avantageuses.

Les ouvriers-tailleurs qui désirent se perfectionner dans l'ART DE LA COUPE, sont priés de se présenter à son atelier... leçons... 1?fév—1an

### Saison de chasse de 1872-73.

### F. CHARLEVILLE.

36......Rue de Chartres......36

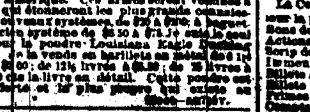

IMPORTATION DIRECTE D'ARMES A FEU de toutes genres, à des prix fixes.

Ayant reçu le premier prix à la Foire d'Etat de la Louisiane au mois de mai de 1872 pour le plus bel assortiment d'armes à feu de tous genres, j'invite mes amis et le public à venir examiner mon assortiment tout nouvellement reçu d'Angleterre, qui est le plus grand qui ait jamais été reçu en Amérique. Ces armes seront vendues à des prix qui étonneront les plus grands connaisseurs. Nouveaux systèmes, de $20 à $800; à piston, ancien système, de $8.50 à $75. Je suis le seul agent pour la poudre Louisiana Eagle Ducking ... Je la vends en barillets en métal de 1 livre, à $6 60; de 12½ livres à $3 80; de 25 livres à $... ou 85 cts la livre en détail. Cette poudre est plus forte et ... plus propre qu'aucune autre ... 8déc—sa?

### STOMACH BITTERS!

### L'AMER HOME

EST LE

### Meilleur Stimulant Tonique.

Les médecins qui l'ont examiné (et, parmi eux se trouvent quelques-uns des plus éminents du pays) reconnaissent qu'il est au nombre des plus purs et des plus efficaces. Il est fait de racines, d'écorces et d'herbes dont la science médicale apprécie les propriétés; il prévient, ainsi qu'aucune boisson de ce genre, les Maladies d'été, la Bile, les Fièvres ... la Fièvre, les Fièvres Intermittentes, l'Indigestion, la Dyspepsie.

Il fortifie le système et vivifie l'intelligence. Il n'est pas de tonique que les membres ... recommandent aussi généralement ... que le peuple ait aussi bien accueilli, que l'amer connu aujourd'hui sous le nom de

HOME STOMACH BITTERS.

B. E. Castendyk,

Seul Agent au Sud,

No 29 rue Tchoupitoulas

14 août—1an—Merc.V.D

### GEO. MERZ.

BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nile-Orléans

PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIERE et de son ALE, j'ai placé, pour les commodités de mes amis et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 2juil—1an

## Charbon! Charbon!

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE

### BEALS & LAINE,

—Marchands de—

CHARBONS PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL ANGLAIS.

Ils approvisionnent les familles et les bateaux à vapeur.

Dépôts—Sur la Levée, au Ferry du Troisième District et au coin des rues Louisa et Levée.

Bureaux—No 20 de la rue Carondelet.

Les ordres sont reçus aux dépôts ou aux bureaux. 20 déc—1an

### H. & C. TYLER,

Au No 9 de la rue Carondelet,

Livrent du charbon de PITTSBURG, de l'ANTHRACITE et du CANNEL aux plus bas prix du marché.

16 nov—1an

### McCLOSKEY, BIGLEY & CO.,

### Marchands de Charbon,

Bureau: No 166 DE LA RUE GRAVIER.

Charbon PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL anglais et Pyreme. 9 nov—1an

### W. G. COYLE & CO.,

### Marchands de Charbon.

Bureau—Au No 1?? de la rue Gravier.

Nouvelle-Orléans.

1nov—1m

### Scierie VARIETY, à Vapeur.

T. R. W. SMITH,

Propriétaire.

No 186 de la rue St-Joseph,

Nlle-Orléans.

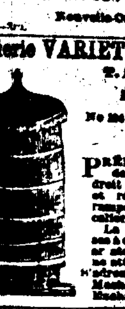

PREPARATION du bois de charpente, sciage droit et circulaire, tour, et réparation de cuves, rampes et mouleurs d'escalier faites sur commande.

La manufacture de presses à coton et d'instruments ... aratoires sont l'objet d'une attention spéciale.

S'adresser à la boîte 136 du Mechanics' and Dealers' Exchange. avril—1anMaJ

### CAZADE & CROOKS,

No 26 Beaver Street,

NEW-YORK,

Seuls agents, aux Etats-Unis, de MM. OTARD DUPUY & CO., annoncent à leurs amis et au commerce qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour les EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO., pour les expéditions directes de COGNAC à la Nouvelle-Orléans, et qu'ils seront représentés, à la Nouvelle-Orléans, par

WASHINGTON MORTON,

4 Juin—1an—MerJs 122 rue Gravier.

### Compagnie d'Assurance Mutuelle

### Marchands de la Nlle-Orléans,

No 104 RUE DU CANAL.

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1872, y compris les primes non expirées l'année précédente:

| | | |
|---|---|---|
| Sur risques d'incendie | $?29,223 37 | |
| Sur risques de mer | 262,415 17 | |
| Sur risques de rivières | 100,312 00 | |
| Total des primes | 991,?50 74 | |
| En moins—primes non expirées | [illegible] | |
| Montant net des primes le 31 mai 1872 | 730,?09 | |
| Pertes payées: | | |
| Sur risques d'incendie | $?02,?76 41 | |
| Sur risques de mer | ?6 ?? 23 | |
| Sur risques des rivières | 122,?4? 23 | |
| Taxes | 60,?24 38 | |
| Réassurances, primes remboursées, profits et pertes | ?4,?? 38 | |
| | ???,?75 65 | |
| A déduire—intérêts moins dépenses | 17,0?? 52—?06,?2? 12 | |
| Bénéfices | [illegible] | |

L'actif de la Compagnie est comme suit:

| | |
|---|---|
| Propriété foncière | $??,?00 |
| Bonds de ville | 2??,?6 00 |
| Actions de banques et de chemins de fer | 4?,?? 6? |
| Billets garantis par hypothèque | 2?,746 ?? |
| Billets garantis | 1?3,??? 81 |
| Billets à recevoir | ??,?11 95 |
| Primes en voie de recouvrement | 72,?14 35 |
| Bonds de l'Etat | 1,?00 00 |
| Scrip et actions d'autres compagnies | 1,?47 0? |
| Actions du Valletta Dry Dock company | 2,??0 00 |
| Actions de la Presse à Coton de la Levée | 2,?00 11 |
| Actions du Marine Dry Dock and ship Yard Company | 1,?00 |
| Harbor Protection Company | 1,?00 0 |
| Bonds hypothécaires du Turners' Association | 2,?00 |
| Bonds hypothécaires du Odd Fellows' Hall | 5,000 00 |
| En caisse | 2?,??? 87 |
| Cie des steamers de la N. O., de la Floride et de la Havane | 3,000 00 |
| Association de l'Hôtel St. Louis | 1,?00 00 |
| Total de l'actif | $1,0??,??1 29 |

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermentés et souscrit pardevant moi, le 10 juin 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Le 10 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de TRENTE POUR CENT, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1872—dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain. Egalement, de payer, sur demande, dix pour cent d'intérêt sur les certificats d'actions existants, aux porteurs ou à leurs représentants légaux, et de réduire le capital, d'après la charte amendée de la Compagnie.

—Directeurs—

| | |
|---|---|
| P. Maspero | David Mocoard, |
| R. L. Bell, | J. Llaneros, |
| J. P. Roux, | J. P. Pavenby, |
| P. P. Joly, | J. J. Fernandez, |
| D. A. Chaffraix | J. M. Allen, |
| 11 juin—1an | Chas. Lafitte |

### Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes pour l'année finissant le 28 février 1872 ........ $??0,?67 ??

Savoir:

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | $1?0,?27 86 | |
| Primes maritimes | 178,675 ?6 | |
| Primes de rivière | ??,266 55 | |
| | | $??0,??? |
| Primes non acquises et retour et réduction sur les primes | | [illegible] |
| Primes nettes | | $??0,000 |
| Pertes d'incendie | $??,??? ?? | |
| Pertes maritimes | 1??,1?? 7? | |
| Pertes de rivières | ?,??4 ?? | |
| | $???,1?? 61 | |
| Taxes | ?0,??? ?? | |
| Dépenses moins le compte d'escompte | ??,?04 71 | |
| | | $???,??? ?? |
| Actifs | | $??,??? ?? |

La Compagnie à l'actif suivant évalué à la valeur la plus basse du marché au comptant:

| | |
|---|---|
| Bons de la ville et autres | $??,?00 00 |
| Actions de banques et autres | ??,?00 00 |
| Scrip de compagnies d'assurances | ??,?00 00 |
| Immeubles | ??,?00 12 |
| Billets à recevoir sur hypothèques | ??,??0 ?1 |
| Billets à recevoir | ??,??? ?? |
| Primes en cours de collection | ??,??? ?? |
| Comptant en caisse et en Europe | ???,??? ?? |
| | $???,??? ?? |

Ce qui précède est une copie juste, véritable des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans: attesté sous serment et signé devant moi, ce 19 mars 1872.

P. Chs. CUVELLIER, Notaire.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip en circulation seront payés aux porteurs ou leurs représentants légaux, à partir de LUNDI, 13 mai 1872.

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Conseil d'Administrateurs élus le 19 février 1872:

| | |
|---|---|
| Chas. Briggs, | Chas. Lafitte, |
| Ant. Carrière, | John. S. Wallis, |
| Geo. A. Fosdick, | Rudolph Sieg, |
| R. Brugier, | H. F. Given, |
| P. Anderson, | W. C. Black, |
| A. Fierichs, | Thos. H. Hunt, |
| Geo. W. Dunbar, | Chs. Henold, |
| E. F. Stockmeyer, | D. Jamison, |
| Geo. W. Hynson, | S. B. Howard, |
| A. Montgomery | Jules Larue, |
| Henry J. Voss, | Aug. Bohn, |
| E. Marquese, | C. D. Fisher, |
| Chas. Weishaar, | Edward Toby, |
| A. Lacourt, | Wash. Morton |
| Frank Williams, | R. Gruninger, |
| Thomas Burns, | William Knox, |
| Geo. Pudler. | |

### Bureaux de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE

### MOUND CITY

### D'Assurance Mutuelle de la Vie,

A St-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:

JAMES B. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
G. S. H. HATTON, Agent général.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE

Agence, No 22 de la rue Carondelet, Orléans.

OFFICIERS:

F. H. HATCH, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Président.
B. B. SIMMES, Sec. et Agent à Bte

MÉDECINS SURVEILLANT

M. BOSWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M

DIRECTEURS:

| | |
|---|---|
| E. T. Merrick, | C. H. Mouton, |
| James Jackson, | Robert Ross, |
| J. A. Fitts, | Thos. [illegible] |
| F. A. Hatch, | Octave Voorhies, |

B. B. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce d'Assurance de la vie

## LOTERIES

# LOTERIE

## DE

# L'ETAT DE LA LOUISIANE

SUR LE

Plan de combinaisons—

Tirage tous les jours.

Gros lots : $6000

$5000 $4500

Prix du billet—Une piastre seulement.

Partie de billet en proportion

Plan de police.

Tirage tous les jours.

24déc—1?

LA SEPTIEME

### Foire d'Etat de la Louisiane,

commencera le

Mercredi, 23 Avril 1873,

Et se continuera sept jours.

### UNE GRANDE LOTERIE

pour aider

L'ASSOCIATION DES FAIR GROUNDS

autorisée par la

Cie. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane,

sera tirée dans l'arène, sur le devant de la grande tribune, le dernier jour de la Foire, et il y aura une grande distribution de

### 803 LOTS,

Dont un

### Gros lot de $5,000 00 en or,

montant en tout à

### 37,485 dollars,

D'après le plan suivant:

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | lot de | cinq mille dollars, en or | $ 5,000 00 |
| 10 | lots | chacun d'un lien de mille dollars, garanti par première hypothèque sur les propriétés et améliorations des Fair Grounds, portant 8 o/o d'intérêt, payable semi-annuellement à la Banque d'Amérique | [illegible] |
| 14 | " | Chacun d'un lien de cinq cents dollars, comme ci-dessus | 14,000 00 |
| 25 | " | Dix actions chaque, du capital de l'Association des Fair Grounds, valeur au pair, $25 | 7,000 00 |
| 30 | " | Quatre actions chaque, du capital de l'Association, comme ci-dessus | 4,800 00 |
| 1 | " | Piano droit, Dunham | 2,000 00 |
| 1 | " | Piano carré Chickering | [illegible] |
| 1 | " | Piano droit Westermayer | [illegible] |
| 1 | " | Piano droit de Steck | [illegible] |
| 1 | " | Fusil à deux coups, dernier perfectionnement de chien rebondissant, sous garde, double main, avec étui en cuir complète, de E. M. Reilly & Co., Birmingham | 250 00 |
| 1 | " | Montre de dame, en or émaillé | 200 00 |
| | | [illegible] | |
| 1 | " | Montre de dame en or | 100 00 |
| 1 | " | Machine à coudre avec meuble en acajou, de Grover & Baker | 125 00 |
| 1 | " | Machine à coudre, demi-cadre en palissandre de Singer | 125 00 |
| 1 | " | Machine à coudre, demi-cadre plaqué d'argent, de Wheeler & Wilson | 100 00 |
| 1 | " | Machine à coudre, garnie de nacre et plaque de Howe | 100 00 |
| 1 | " | Machine à coudre, demi-cadre acajou, de Wilcox & Gibbs | 80 00 |
| 1 | " | Machine à coudre, noyer noir, de Florence | 70 00 |
| 1 | " | Fourneau "New American" extra | 70 00 |
| 1 | " | Fourneau à dessus simple, ... | 70 00 |
| 1 | " | Fourneau "Brilliant de Buck," perfectionné | 70 00 |
| 1 | " | Fourneau "Charter Oak," extra | 70 00 |
| 1 | " | Fourneau "American" extra | 50 00 |
| 100 | " | Dix (10) dollars en or | 1,000 00 |
| 500 | " | Cinq (5) | 2,500 00 |
| | " | Un (1) | [illegible] |
| 803 lots. | | | $37,485 00 |

### Billets, 50 cents,

Donnant droit au porteur à l'admission à la Foire et à une chance dans la grande loterie.

Les personnes achetant leurs billets à la porte pour entrer à la Foire devront faire attention de répondre leurs coupons aux agents des mains du portier, attendu qu'elles ne peuvent réclamer les lots que sur la présentation de leurs coupons.

Les Directeurs de l'Association ayant, depuis nombre d'années, eu recours à tous les moyens en leur pouvoir pour maintenir et faire progresser cette Association et l'intérêt... de l'Etat, ... se voient à présent embarrassés au point que l'existence même de cette institution, ... continuer sa carrière d'utilité.

L'objet de cette Association est de faire prospérer toutes les branches de l'industrie ... et de stimuler, en offrant de grands avantages ... et de ses billets à un point qui lui permettra de réaliser un résultat....

Le plan adopté par l'Association de 30,000 billets, à 50 cents le billet, ce qui est le prix d'entrée ordinaire à la foire, avec un coupon y attaché donnant droit au porteur à une chance pour un lot ...

Le dernier jour de la Foire, des nombres correspondant au nombre de billets émis seront placés dans une roue, et le Grand Tirage aura lieu sous le contrôle des citoyens bien connus, désignés par la lettre ci-dessous.

A M. L. N. Marks, Président de l'Association de la Foire industrielle et agricole.

Monsieur,—Nous, soussignés, avons reçu votre communication, demandant notre aide pour procéder au tirage de la Grande Loterie des Fair Grounds à votre prochaine Exposition. Connaissant pleinement l'importance de l'entreprise que votre Association à travaille à établir, et croyant que le plan que vous avez adopté est pratique et digne de la confiance et de l'appui du public, nous acquiesçons cordialement à votre requête. Espérant que votre Association trouvera dans ce plan l'aide qu'elle cherche, nous avons l'honneur d'être avec respect, etc.

Genl. G. T. BEAUREGARD,
Hon. L. A. Wiltz, maire de la Nlle-Orléans,
C. A. Whitney, S. H. Kennedy, L. H. Gardner
Chas. Botthof, Chas. Cavaroc, E. B. Briggs,
B. F. Flanders, Patrick Irwin, W. B. Pike,
Albert Baldwin, James L. Day, J. H. Oglesby,
Louis Schneider.

Pour plus ample information sur ce plan, le vente des billets, etc., s'adresser à

LUTHER HOMES,
Secrétaire de l'Association de la Foire industrielle et agricole.
24déc—1m

### Fonderies Machines, &c.

### FONDERIE DE LEEDS.

ETABLIE EN 1825.

Au coin des rues Delord et Fourcher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grilles; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour la fonderie.

14sept—1an LEEDS & CO.

### FONDERIE SHAKESPEARE,

EUREKA,

Entre les rues Baronne et Dryades, Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP.

SHAKESPEARE, SMITH & CO.,

—Successeurs de—

GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuge, Moulins à scie, Machine de desséchement, Moulins à coton, Grilles, Devants de magasins, Colonnes, Ventilateurs et Poids de chassis. 4juillet—1an

### Fonderie et Fabrique de Bouilloires

### D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters, (ci-devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG ............ Directeur,

—Fabricant de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DESSÉCHER, MOULINS A SCIE, Etc.

Bouilloires de toute espèce, Colonnes et Façades de bâtisses, en fer, Barres de grates et toute espèce de fonte. 1?nov—1an, 1?pe.

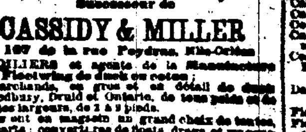


### J. C. MILLER,

Successeur de

### CASSIDY & MILLER

No 107 de la rue Poydras, Nlle-Orléans

VOILIERS et agents de la Manufacture ... Marchands, en gros et en détail de duck Woodbury, Druid et Ontario, de tous poids et de toutes largeurs, de 2 à 3 pieds.

Ils ont en magasin un grand choix de tentes, ... couvertures de boats, drays et wagons, drapeaux de toutes les nations; cordes goudronnées et corde de Manille; poulie en bois et en fer, etc.

Ils appellent l'attention des contracteurs des compagnies des chemins de fer, etc., sur leurs grandes facilités pour la fourniture de tentes, couvertures ou tout ce qui se rattache au duck ou coton, à des prix aussi bas que New York, St-Louis ou des autres villes du Nord.

Bureaux de galeries et de stores, sur commande, à des prix réduits et ils recouvrent les anciens. 1?nov—1an

### Chaudières à Sucre du Tennessee,

De la célèbre Usine de Sanders.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné annonce qu'il vient de recevoir un assortiment de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

R. F. LAVILLEBEUVRE, ... No 21, rue Union.

24 oct 1872—1an

## ASSURANCES.

VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL

—DE LA—

### Compagnie Home d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

| | | |
|---|---|---|
| Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1872, y compris les risques non expirés de 1871 | | $??2,??? 71 |
| Primes sur risques de rivière | $1?9,?00 12 | |
| Primes sur risques des rivières | ??,??? 24 | |
| Primes sur risques de mer | ??,??? ?? | $??2,??? 71 |
| En moins: | | |
| Primes remboursées | 2,442 17 | |
| Primes sur risques non expirés en 1872 | ??,??? ?? | ??,??? 17 |
| Montant net des primes | | $1?7,??? 54 |
| Pertes payées dans la même période: | | |
| Sur primes d'incendie | $??,??? ?? | |
| Sur primes de rivière | 11,??? ?? | |
| Sur primes de mer | 1?,??? ?? | |
| Réassurances | $??,??? ?? | |
| Réduction (rebate) au lieu de scrip | ?,??? ?? | |
| Taxes | ??,1?? ?? | |
| Intérêt sur tous les certificats non encore payés, depuis ... escomptes et intérêts | ?,??? ??—$11?,??? ?? | |
| | | $1??,??? 74 |
| Réservé pour pertes non encore réglées, l'actif de la Compagnie est comme suit: | | |
| Espèces | $??,??? ?? | |
| Billets à recevoir, primes sur ... | ??,??? ?? | |
| Billets à recevoir pour primes | ?,??? 12—$10?,??? ?? | |
| Comptes en voie de recouvrement | ??,??? ?? | |
| Propriété foncière au No. ? de la rue du Camp | ??,000 00 | |
| Bonds de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nile-Orléans | ??,??? 00 | |
| Actions de banques | ??,??? 00 | |
| Bonds de la Compagnie de l'Hôtel St-Charles | ??,000 00 | |
| Actions de la Compagnie du Valette Dry Dock | ?,??? 00 | |
| Actions du Harbor Protection Company | 1,1?? 00 | |
| Bonds de la Société des Odd Fellows Hall | 2,000 00 | |
| Bonds de la Grand Loge F. et A. M. | ?,??? 00 | |
| Bonds de l'Agricultural and Mechanics' Fair Association | ?,??? 00 | |
| Actions de la Compagnie d'Assurance | ?,??? 00 | |
| Actions suspendues en compte de bonds | ??,1?? 00 | |
| | | $??2,??? ?? |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ALF. MOULTON, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, ce 31 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 24 janvier 1873, ont adopté, à l'unanimité, la résolution suivante:

Il est résolu que six pour cent d'intérêt sur tout le scrip non encore payé, soient payés aux porteurs ... à dater du 11 février 1873.

ALF. MOULTON, Président.
WM. H. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

| | |
|---|---|
| A. Moulton, | Adolph Meyer, |
| Wm. M. Perkins, | J. J. Keith, |
| Augustus Block, | Geo. T. Moore, |
| B. Hare, | J. C. Randall, |
| R. M. Harrell, | J. V. Tutt, |
| Jno. C. Rodgers, | Jno. W. Roper. |
| 1?janv—1m | |

### Compagnie d'Assurance Mutuelle

—DE LA—

### Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires—

| | | |
|---|---|---|
| Primes de l'année expirée le 31 Décembre 1872. | | |
| Sur les risques d'incendie | $??8,??7 ?? | |
| Sur les risques de mer | ??,??? ?? | |
| Sur les risques de rivières | ??,??? ?? | |
| Total des primes | | $???,??? ?? |
| En moins—primes non ... | ??,??? ?? | |
| Primes remboursées | ?,??? ?? | |
| | | 1??,??? ?? |
| Montant net des primes | | [illegible] |
| Réassurances | $1?,7?? ?? | |
| Pertes sur incendie | [illegible] | |
| Pertes sur mer | [illegible] | |
| Pertes sur rivières | [illegible] | |
| Pertes par les incendies non réglées et réclamations non dues | 1??,??? ?? | |
| Réserve pour risques ... | 20,000 00 | |
| Taxes ... | ?,??? ?? | |
| Frais, taxes, intérêt | 1?,??? ?? | 1??,??? ?? |
| Bénéfices | | [illegible] |

L'actif de la Compagnie est comme suit:

| | |
|---|---|
| Bonds de la ville et autres bonds, valeur au marché | $??,??? 00 |
| Billets en garantie et hypothécaires | [illegible] |
| Actions de banques et autres actions | ??,1?? ?? |
| Billets à recevoir, pour primes | 17,??? ?? |
| Primes en voie de recouvrement | ??,??? ?? |
| En caisse | [illegible] |
| Montant entre les mains de banquiers de Londres | [illegible] |
| Compte en suspens | ?,??? ?? |
| Propriété au coin des rues Canal et Camp, valeur | 55,000 00 |
| Propriété dans la paroisse, valeur au marché | ?,??? ?? |
| | $??,??? ?? |
| Capital | $?00,000 00 |
| Réserve pour primes non expirées | 11?,1?? ?? |
| Réservé pour pertes non réglées | 2?,??? ?? |
| Dividende aux actionnaires | ?,??? ?? |
| Dividende aux assurés | 1??,??? ?? |
| Surplus au-delà du passif | 1?,??? ?? |
| | $???,??? ?? |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 20 janvier A. D. 1873.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Le 14 janvier 1873, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende ... pour cent ... sur le montant des primes expirées au 31 décembre 1872 ... du 20 janvier 1873, ... comme suit:

20 pour cent sur les primes d'incendie.

... pour cent sur les primes de rivières.

Il a été également résolu de payer aux actionnaires un dividende de 15 pour cent à dater du premier lundi de février 1873.

DIRECTEURS:

| | |
|---|---|
| Geo. Urquhart, | M. Payre, |
| J. T. Duggan, | Pierre Forstall, |
| G. W. Babcock, | Aug. Reichard, |
| T. Neelly Blanchard, | M. Hillenberger, |
| A. Schreiber, | R. Schmidt, |
| Chas. Lafitte, | J. Tuyes, |
| 14jan—1an | |

### Sauvez vos jours et vos propriétés.

HUILE DE BLANC DE BALEINE MINÉRALE.

C'EST la grande huile du siècle. Elle éclaire mieux que toutes les autres huiles. Elle offre positivement aucun des dangers que l'huile de charbon et les huiles de naphte... Le point et elle ... Fahrenheit.

On peut la passer ... au-dessus du feu.

Elle ne prend pas feu et, conséquemment, très nullement dangereuse.

Elle ne fume pas et n'a pas d'odeur en brûlant. Si la lampe est cassée l'huile s'éteindra ... Elle est aussi ... que la meilleure huile kerosine.

Elle n'exige qu'un demi-lèche.

Le gouvernement l'a adoptée pour les bateaux à vapeur, les navires, etc.

Elle est patentée ... en sûreté.

Demandez la circulaire qui donne tous les détails.

BORNICK & SEYMOUR,

Seuls agents au Mississippi, en Louisiane, dans l'Alabama, la Floride et au Texas.

Aux Nos ?? et ?? de la rue Front, et ... de la rue Fulton, près Poydras, Nlle-Orléans.

...—1an

### Feutre d'Irlande à Toits,

NOUVEAU SYSTEME DE TOITS, TRES NON INFLAMMABLES,

### DE D. ANDERSON & SON.

CETTE nouvelle préparation est enduite, et on peut la poser sur le toit de suite. L'application en est facile et il ... beaucoup de temps avant que les réparations deviennent nécessaires. Elle est plus durable que certaines ardoises et complètement imperméable ... le fer et le zinc. Elle a une surface ... et est à l'épreuve du feu. Le soleil ne la fait pas fondre, ... et la facilité avec laquelle on la pose la fait préférer, dans les Indes et dans d'autres colonies, à toutes préparations de ce genre. Etant peu lourd, et se transportant aisément, elle est précieuse pour les fermiers qui habitent des districts éloignés. Si l'on en veut faire usage immédiatement ... tout Feutre ... ordinaire sur la terrasse, les planchers, bureaux, etc. Elle prévient l'humidité ... la température ... pouces et elle est en rouleaux de vingt-cinq verges.

A vendre par

ALLINGHAM, agent.

7?juillet—1an ... de la rue Union

### Consulat de France.

AVIS ... JANVIER 1873.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances ... donner avis au Consulat:

A — Auzier François. Abadie Jean.
B — Bouziget Justin. Biscic Jean.
C — Carty Stanislas Henri. Cassagnet Victorin. Coraillet ou Lebiane. Cadieux (Mme) née ... man. Cosme (Mme Vve) née Roussey.
D — Dangla Guillaume.
E — ... Dr Edouard. ... (Mme) née ... Edmond (George). ... Rolland. ... Jacques.
F — Fiquet Jules. Fleistein (Mme Vve) née ... Fleurichamps ... Fréchi (Mme) née ...
G — Giberton Etienne. Gibert (Mme Vve) née Théodore. Grozard Alexis-Louis.
H — Henri (Mme) Marie ...
I — Imbert Ch.
J — Jasta (Mme Vve) ... Jeannette Virginie. Jeannette Eugène.
M — Mandel Adolphe. Magnon Alphonse. ... (Mme) Claude. ... Pereux. ... Alexis. ... François. ... Louis.
P — ... le Dr. ... (Mme) ... Charles.
R — Ray (les époux)
S — Schmidt Pierre. St Pierre Joseph. ... Joséphine.
T — Tavernelli (les époux). ... Banque de ...
V — ... Benvenuto. ...
W — ... Eugène ...

La Chancellerie du Consulat de France, ... St. Louis, No 31, ... de chaque semaine ... Levée ... jours fériés ...